

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Bibliotheques-d-ecoles-des-preconisations-qui-vont-dans-le-bon-sens>



École & société

# Bibliothèques d'écoles : des préconisations qui vont dans le bon sens

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : mardi 14 décembre 2021

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Tandis que la lecture est considérée comme grande cause nationale et que les enseignants subissent une pression grandissante de la part du ministère sur le déchiffrage, l'Inspection générale a rendu un rapport montrant la façon dont les bibliothèques d'écoles fonctionnent ainsi que les différentes activités que les enseignants y mènent. Plusieurs préconisations sont proposées afin d'aider à la pérennisation des pratiques bénéfiques aux élèves dont une indemnisation en heures supplémentaires pour les enseignants qui s'y impliquent actuellement.

Le rapport pointe les disparités de fonctionnement des bibliothèques d'écoles qui dépendent souvent du bon vouloir des équipes mais également des collectivités territoriales. Les écoles qui se trouvent à proximité d'une bibliothèque municipale n'ont pas les mêmes besoins que celles qui se situent dans des déserts culturels, mais encore faut-il qu'un partenariat soit installé entre les différents acteurs locaux.

Si un lieu existe à l'intérieur de l'école, le rapport considère qu'il faut des moyens pour le faire vivre. Lorsque ces derniers existent, ils se font fréquemment sur la base du volontariat de quelques membres de l'équipe enseignante ou de bénévoles qui ne bénéficient malheureusement d'aucune formation spécifique. Les rapporteurs préconisent des heures supplémentaires pour animer les bibliothèques en étalant leur nombre de une à trois heures hebdomadaires suivant la taille des écoles. C'est un premier pas intéressant même s'il n'est pas suffisant pour les écoles ayant plusieurs centaines d'élèves.

Dans certaines écoles, la restructuration due au dédoublement des classes de cycle 2 a fait disparaître les bibliothèques, or il s'agissait fréquemment d'écoles où les élèves en avaient le plus besoin. Dans ces cas-là, les pilotes devraient prioriser les modifications d'organisation et permettre aux équipes de conserver cet espace primordial.

Le rapport note également les limites de la politique actuelle de soutien du ministère qui ne bénéficie qu'aux écoles rurales, elles peuvent avoir jusqu'à 1500 euros pour l'achat de livres. Il demande d'élargir ces aides aux écoles se trouvant dans les zones périurbaines aux moyens limités afin qu'elles puissent acquérir périodiquement des livres et ainsi être en mesure de donner envie de lire aux élèves.

Le SE-Unsa considère que les préconisations vont dans le bon sens. Une réelle volonté de limiter les inégalités est affichée, mais des moyens sont nécessaires. L'engagement des enseignants qui est salué dans le rapport se heurte à l'usure, aux demandes institutionnelles parfois contre productives alors qu'il devrait être conforté et reconnu. Si la lecture est effectivement une cause nationale, il serait souhaitable que ce rapport n'ait pas été écrit en vain et soit suivi d'effets.